

## Pages de journal

Gérard Parizeau

Volume 53, numéro 3, 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104459ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104459ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Parizeau, G. (1985). Pages de journal. *Assurances*, 53(3), 388–397.  
<https://doi.org/10.7202/1104459ar>

## Pages de journal

par

Gérard Parizeau

Nice, 14 février 1982

388

On rapporte que si le premier ministre de la province de Québec a assisté à la réunion des premiers ministres canadiens, il a refusé d'assister au dîner qui a suivi. On le comprend très bien. Après s'être fait jouer par ses collègues qui l'ont lâché sur la question constitutionnelle, malgré les engagements pris, il ne tient pas à les voir pour autre chose que pour discuter des problèmes communs. Il a tort, diront certains ; ce n'est pas ainsi qu'on entretient des liens d'amitié qui facilitent les relations. Je crois qu'il est possible d'en nouer, mais ils ne résisteront jamais aux intérêts individuels. Si M. Davis, par exemple, a appuyé le premier ministre Trudeau au cours des débats sur la Constitution parce qu'il y voyait son intérêt, il a complètement changé d'attitude quand, à la réunion suivante, on a abordé la question financière où sa province était perdante comme les autres. Alors, il a été un des plus violents contre son ami qu'il avait appuyé sans restriction auparavant.



Comme je l'ai noté précédemment, M. Bloch-Lainé a présidé un comité chargé de dresser le bilan de la France, à la chute du gouvernement précédent. Il est un grand bonhomme, qui a dirigé de grands établissements financiers. Il doit être un peu difficile pour lui de juger en toute sérénité les réalisations d'un gouvernement qui l'a fait sauter, à un moment donné. Il est un des six sages chargés de juger et de faire rapport. La politique rend la sagesse parfois bien ardue.

Il a écrit un livre intéressant, il y a quelques années, dans lequel il a résumé sa carrière de fonctionnaire. Venu au Canada à l'époque où on a fondé la Caisse de Dépôt et de Placement, il a donné certains conseils qui ont permis de préparer les règlements de cet organisme qui, par la suite, devait jouer un rôle de premier plan dans la vie fi-

nancière de la province. Ce n'était pas une banque centrale que ne permettait pas la loi des banques du Canada, mais une Caisse qui, à un moment donné, devait centraliser plusieurs milliards, tant dans le domaine obligataire que dans celui des actions de sociétés privées. Dans l'esprit des fondateurs, la Caisse devait jouer un rôle dans la grande entreprise. On a blâmé sa politique de placements qui lui permet de mettre la main sur une part importante de certaines sociétés reliées à la province.

Certains n'ont pas voulu admettre, par exemple, qu'elle devînt l'actionnaire principal ou important d'entreprises privées, dont une partie des ressources est au Québec, telles Noranda ou Domtar. La lutte a été particulièrement violente autour des actions du Pacifique-Canadien. Mais quelle plus-value la Caisse a réalisée avec les obligations, à un moment des forts taux d'intérêt et avec la hausse des cours en Bourse. Avec les sociétés d'amiante, la chute des valeurs a été brutale, mais peut-être un jour trouvera-t-on une antidote à l'amiantose.

389



Avant-hier, avec les Jacques Baudry, nous avons longé le golf de Mandelieu. Je me suis rappelé tout à coup mon ami Perrault Casgrain, avec qui j'y ai joué quelques fois. Quel homme charmant il était ! Nous nous connaissions depuis quelques années seulement, mais entre nous était née une amitié soudaine, faite de compréhension et de points de vue communs. En politique, nous étions séparés par mon fils Jacques qu'il admirait, mais dont il ne partageait pas les opinions et les attitudes. Il le jugeait avec équité, cependant, ce que ne parvenait pas toujours à faire \*\*\* qui, elle, restait sur ses positions de libérale convaincue, incapable de se mettre au-dessus d'opinions fortement ancrées. Je me rappelle qu'un jour, il avait dit à ma femme : « Avant que \*\*\* ne soit là, permettez-moi de vous féliciter. J'ai écouté Jacques, l'autre jour. Il était remarquable ».

Perrault Casgrain s'entendait avec tout le monde, tant il était indulgent. En longeant le golf de Mandelieu, c'est cela qui me revient à l'esprit et me rend son souvenir si cher.

Que d'autres de nos amis sont décédés depuis un an, Fernand Rochon, Jean Bruchési, Jules Derome. J'évoque leur souvenir à la fois avec plaisir et un peu de tristesse, parfois.

C'est cela, je pense, l'amitié qui permet de se rappeler les qualités d'un être, quand il n'est devenu qu'un souvenir.



Je rentre à l'appartement, après avoir assisté à une conférence intéressante donnée par Mme Linden sur *Napoléon et les peintres*. D'un autre côté, comme l'exposé était très long, je suis un peu fatigué. Dans des moments comme ceux-là, je me réfugie à l'appartement, avec un grand besoin de paix et de calme. En ce moment, 390 j'écoute Anne Quéffelec jouer des sonates de Scarlatti, ce qui est généralement un remède souverain.

Germaine, elle, est allée à la messe chez les Oblats, dont l'église est à côté, à l'autre extrémité de la Piétonne. Comme est ennuyeuse cette cérémonie où l'on fait chanter, par des clercs à la voix fausse, des chants ennuyeux. Quelle différence il y a avec le choeur que dirige l'abbé Navarre, à Sainte-Réparate, dans une atmosphère glaciale, il est vrai, mais dans un décor magnifique. J'irai demain à cette messe de dix heures que j'aime parce qu'elle me rappelle les cérémonies du Gésu, à l'époque où l'on y donnait encore la grand-messe d'autrefois, célébrée en latin et conforme à la mise en scène romaine.



Quand j'ai dit à ma femme que j'irais demain entendre l'abbé Navarre dans sa leçon sur les psaumes, elle s'est un peu moquée de moi. J'irai quand même parce qu'un texte de l'abbé Navarre est toujours intéressant, surtout quand il illustre de chants, même s'ils proviennent de cassettes mises sur un appareil tout simple.



Chaque année, l'évêque Oblat qui habite Moosonee se rappelle à mon souvenir par une lettre dans laquelle il m'invite à contribuer à ses oeuvres. Je lui envoie un chèque, car je sais comme la vie doit être dure dans ce pays du Grand-Nord. Ses prêtres restent là à l'année longue ; on ne les ramène pas périodiquement, comme les ouvriers de la société de la Baie James. Hommes de Dieu, ils n'ont aucune des exigences des ouvriers des hommes. Ils ne se bagarrent pas, ils ne détruisent pas tout avec un *bulldozer* et ils n'ont pas de besoins insatia-

bles. Ce qu'ils font, c'est pour un Dieu qui ne leur promet qu'une chose : une vie outre-monde qu'ils auront bien gagnée.



À l'O.C.D.E., on notait, dans un rapport sur l'Italie : « Ce pays a un système public ingouvernable, et donc un déficit budgétaire imprévisible, mais son revenu et son niveau de vie ne cessent de progresser ». C'est presque incompréhensible, mais c'est un fait que constatent ceux qui se penchent sur la situation politique et économique du pays. De retour de Suisse, il y a quelques années, je me rappelle les propos d'un réassureur qui se déclarait très inquiet de la situation italienne. Les choses sont pires d'année en année, me disait-il. « Comme l'Égypte jadis, l'Italie d'aujourd'hui vit avec sept plaies, tant bien que mal et plutôt mal que bien », a écrit, de son côté, un économiste italien. C'est à n'y rien comprendre.

391



J'ai dit comme j'étais sinon troublé, du moins peu rassuré devant ce livre que je viens de terminer sur la seigneurie de Vaudreuil et ses notables. En lisant un article sur un nouveau roman de Michel de Saint-Pierre, je me sens visé : « Je n'ai pas assez d'imagination ou de mauvaise foi pour parler de quelque chose que je ne connais pas », écrit l'auteur. Ce n'est pas par mauvaise foi que j'ai eu recours parfois à mon imagination dans mon propre livre ; c'est simplement que la famille m'y a un peu forcé en se refermant sur elle-même, comme certaines fleurs, le soir.



*They agreed to disagree.* Une fois de plus, les premiers ministres réunis en séance au Canada se sont séparés en claquant la porte. Trop de choses séparent provinces et gouvernement fédéral. Il y a quelques mois, sauf Québec, les provinces avaient fini par s'entendre avec M. Trudeau pour demander aux Chambres anglaises de nous renvoyer notre Constitution avec les pouvoirs nécessaires pour la modifier. On a raconté ce qui s'est passé au cours de cette nuit fatidique où huit provinces ont tourné le dos au Québec et ont signé une entente avec le gouvernement fédéral. Tout ce qu'on a dit est-il exact ? Si oui, ce n'est pas très joli et l'on comprend que M. Lévesque et ses ministres ne veuillent pas, pour le moment, rencontrer leurs

collègues ailleurs que dans des salles où se discutent des intérêts communs. « Nous devons être là quand on échange des propos officiels sur des questions importantes qui nous concernent, mais nous ne pouvons oublier que, sans nous en parler, on a mis de côté une entente à laquelle huit de provinces avaient adhéré », disent-ils.

392 Les Chambres anglaises doivent discuter en mars la requête de la Chambre canadienne. Elles y adhèreront sans doute sans difficulté, mais il sera intéressant de voir les arguments qu'on apportera pour se justifier de ne pas tenir compte de la coutume, invoquée par les provinces, reconnue par la Cour suprême du Canada, mais écartée par Ottawa, sous le prétexte que coutume n'est pas loi.



J'ai entendu hier Anne Quéffélec au conservatoire de musique de Nice, dans du Mozart, du Ravel et du Liszt. Toute frêle, toute menue, elle joue à la fois avec fermeté et finesse des pièces bien différentes et, je l'avoue en toute simplicité, que je ne connaissais pas jusqu'ici.

J'ai retrouvé dans l'artiste ce que j'admire dans cette cassette d'Erato que je ne me rassais pas d'entendre.

Mme Anne Quéffélec enseigne au conservatoire. Chaque année, elle donne un concert dans cette petite salle, construite à côté de l'ancien hôtel des Rotschild, situé dans un parc donnant sur le boulevard de Cimiez. J'étais allé de ce côté dimanche dernier, entendre de la musique contemporaine que l'on donnait sur disque à l'église des Franciscains. Mais peut-on appeler musique ces sons discordants, ces sonorités brutales qui, résolument, s'écartent de tout ce que la musique et les musiciens ont voulu jusqu'ici. Il faut être de son époque, a dit un des grands prêtres de cette technique nouvelle, Xénakis, Grec d'assez belle allure qui, avec sa machine dont j'ai parlé déjà, veut révolutionner la musique ou la technique.



Sans trop savoir ce qui se passait, en ce moment, Germaine et moi trouvions la télé française bien ennuyeuse cette année. Un collaborateur du *Figaro* n'hésite pas à écrire : « Les programmes sont d'un ennui fétide ». Cela est sans doute exagéré, mais à peine. Il fallait voir tout ce qu'on nous a dit du congrès communiste pendant les cinq

jours qu'il a duré. Il n'y avait guère place que pour Georges Marchais, ses discours de plusieurs heures et sa morgue ou sa grossièreté ordinaires.



À la télévision, M. Poniatoski a dit : « Attention aux cotes d'alarme que menace d'atteindre l'économie française avec le nouveau régime ». Et il en cite trois.

Vos chiffres sont faux, affirme le président du parti socialiste, à qui l'on demande ce qu'il pense de la déclaration de l'ancien ministre de l'Intérieur. Qui croire ici comme chez nous ? Il doit pourtant y avoir une vérité ou tout au moins des chiffres, des statistiques qui ne mentent pas. Souvent, on les interprète. Et c'est là que commencent les accros à la vérité.

393

Faut-il rappeler ici un mot de M. Alfred Sauvy : « La statistique est comme la mini-jupe : elle fait voir beaucoup, mais cache l'essentiel ».



« Nous avertissons notre aimable clientèle que nous avons un appareil nous permettant de détecter les faux billets ». Voilà ce que l'on affiche à l'entrée de certains magasins. J'avoue que la première fois, j'ai ri. Qu'on avertisse le fraudeur, c'est bien, mais qu'on soupçonne l'aimable clientèle d'être capable de présenter de faux billets en paiement de ses achats est pour le moins inattendu.

**18 février**

On a annoncé, hier soir, les dernières nominations de présidents et directeurs généraux des entreprises nationalisées, en attendant qu'on comble les postes d'administrateurs.

Ce matin, Faizant nous présente un Mitterrand porteur d'une lourde boîte garnie d'un chou de ruban, avec la mention suivante adressée à Marianne : « Tiens ! Un beau cadeau pour toi ! Avec juste une petite participation aux frais », ajoute le président. Une fois de plus, la caricature vaut un long article.



Les Français connaîtront-ils jamais le prix du coup de filet socialiste ? Ou leur répondra-t-on sans doute ce que la présidente de la Régie de l'assurance automobile m'a écrit le jour où je demandais à combien s'élevaient les frais d'hospitalisation et les frais médicaux qu'entraînaient les accidents d'automobiles dans la province de Québec : « Monsieur, la loi ne me force pas à obtenir ces chiffres ». Ils doivent être substantiels, car le séjour de dix jours que j'ai fait à l'Hôtel-Dieu en 1980 a coûté à la Régie de l'assurance hospitalisation quelque \$2,500, plus la note du chirurgien et du médecin, plus les médicaments. Il ne s'agissait pas d'un accident d'automobile, il est vrai, mais le chiffre donne une idée de ce que peuvent représenter les frais entraînés par un séjour à l'hôpital et les soins médicaux, à la suite d'un accident d'automobile impliquant une ou plusieurs personnes.

Il est presque impossible de connaître le coût exact d'une initiative de l'État, tant il est facile de diriger la dépense vers plusieurs sources d'évaluation différentes. Encore une fois, comme la statistique, la comptabilité est facilement menteuse.



En écoutant Anne Quéffélec, l'autre soir, je songeais à Germaine Malépart, cette très grande pianiste canadienne qui avait dû renoncer à jouer en concert, à cause de l'effort physique trop grand pour son état de santé. Je me rappelle sa désolation que partageaient ses amies Annette Doré et Hélène Grenier. Toutes deux admiraient en elle ce que moi-même je constate chez Anne Quéffélec : cette force, en même temps que ce goût et cette finesse de l'exécution. Comme doit être épuisant pour une femme frêle un pareil concert qui exige à la fois un goût très fin, une vigueur et un effort physique très grand.



Voici ce qu'écrit Jacques Attali, économiste et conseiller de M. François Mitterrand, au sujet de la vieillesse et de ce qu'elle coûte à la société. « Dès qu'on dépasse 60-65 ans, l'homme vit plus longtemps qu'il ne produit et il coûte alors cher à la société. . . Du point de vue de la société, il est préférable que la machine humaine s'arrête brutalement plutôt qu'elle ne se détériore progressivement ».



M. Attali se place sous un angle bien particulier<sup>(1)</sup>. Comme toutes les généralisations, celle-ci est vraie et fausse tout à la fois. Que le vieillard coûte cher à la société, après lui avoir été utile, cela est exact ; mais ce dont M. Attali ne tient pas compte, c'est qu'on n'est pas nécessairement vieux à soixante ou soixante-cinq ans. Dans le groupe Sodarcan, par exemple, nous employons des gens, mis à la retraite par la société à l'emploi de laquelle ils ont travaillé durant toute leur vie. Ils nous rendent de grands services. Excellents techniciens, ils nous apportent le fruit de leur expérience, en travaillant au ralenti, il est vrai. Certains ont continué de se livrer à un travail extrêmement productif par les conseils qu'ils nous ont donnés. Il est donc faux de conclure, comme le fait M. Attali. Tout est question de bonne ou de mauvaise santé, plus que d'âge.

395

Par ailleurs, si l'on se place au strict point de vue rendement, notre cas est l'exception, mais il a une telle importance qu'il ne faut pas l'oublier.

Je trouve bien dure l'opinion exprimée par M. Attali quand il écrit également : « D'où je crois que dans la logique même de la société industrielle, l'objectif ne va plus être d'allonger l'espérance de vie, mais de faire en sorte qu'à l'intérieur même d'une durée de vie déterminée, l'homme vive le mieux possible, mais de telle sorte que les dépenses de santé seront les plus réduites possibles en terme de coûts pour la collectivité. Alors apparaît un nouveau critère d'espérance de vie : celui de la valeur d'un système de santé, fonction non pas de l'allongement de l'espérance de vie, mais du nombre d'années sans maladie et particulièrement sans hospitalisation. En effet, du point de vue de la société, il est bien préférable que la machine humaine s'arrête brutalement plutôt qu'elle ne se détériore progressivement ». C'est à la fois vrai et dur.



Le projet de Loi relatif à la Constitution canadienne vient d'être accepté en deuxième lecture à la Chambre des Communes, par une majorité de 324 contre 44. C'est dire qu'elle passera facilement en troisième lecture. L'orateur a tenu à dire, d'après le *Figaro*, qu'il y avait là un projet de Loi tout à fait inattendu puisque aucun texte bi-

---

<sup>(1)</sup> *L'avenir de la Vie*, par Michel Salomon. Le chapitre de M. Attali s'intitule : « *La médecine en accusation* ».

lingue n'a été présenté à la Chambre des Communes britannique depuis le quatorzième siècle.

396 Québec et les Indiens n'ont pas réussi à bloquer le projet de Loi. Mais une question se pose dans le cas de ces derniers : qui paiera les frais ? Ce serait le comble si le gouvernement fédéral devait payer la dépense encourue par ses *pupilles* pour empêcher une de ses initiatives. Il y a déjà un précédent avec la poursuite intentée au gouvernement de Québec par les Cris et les Inuits. En effet, comme je l'ai noté déjà, le gouvernement d'Ottawa a versé une somme considérable pour permettre à ses *pupilles* de poursuivre un autre gouvernement du Canada. Si les Indiens se plaignent, souvent avec raison, dans l'ensemble, on les traite drôlement bien au simple point de vue matériel, mais pas toujours comme ils le souhaiteraient.

**19 février**

Voici d'autres mots nouveaux : *smicard* et *aoûtien*. Ni l'un, ni l'autre ne sont beaux. Leur origine n'est ni grecque, ni latine. Le premier est celui qui bénéficie du salaire minimum ; le second, celui qui prend ses vacances en août. Ces termes résisteront-ils au temps ? *Smoking* est resté, tandis que *dancing* a disparu pour devenir *discothèque*, endroit où, au son d'une musique bruyante et qui change de nom tous les deux ans, des gens parfaitement honorables se conduisent un peu comme des sauvages en liberté.



D'où vient le patron français ? Voici la réponse que donne à cette question le dernier numéro d'*Express* :

Polytechnique	13.4%
Sciences politiques	11.0%
H.E.C.	7.0%
École centrale	6.6%
École des mines	4.4%
Arts et Métiers	3.0%
Ponts et Chaussées	3.0%
École supérieure du Commerce etc.	3.0%
Autodidactes	8.0%

Les autodidactes ne sont que 8%. Avec ce chiffre, on comprend pourquoi les sujets les plus brillants s'orientent vers ce que l'on appelle les Grandes Écoles, celles dont le diplôme ouvre les portes les

plus hermétiquement fermées ou, plus simplement, mène à la tête des entreprises les plus importantes.



Il sera intéressant de voir ce qui va se passer sous le nouveau régime socialiste. Un des conseillers les plus écoutés de M. Mitterrand a écrit, il n'y a pas très longtemps, comme nous l'avons noté : « Dès qu'il dépasse 60-65 ans, l'homme vit plus longtemps qu'il ne produit et il coûte cher à la société ». Parmi six des nouveaux patrons des entreprises nationalisées, mentionnées par *L'Express*, un a cinquante-sept ans, un autre cinquante-quatre, un troisième soixante-deux, un quatrième soixante-quatre, un cinquième soixante-six et un dernier quarante-sept ans. Dans tous les cas, il s'agit de très grandes entreprises. La proportion est forte pour les plus de soixante ans. Il faut être prudent quand on généralise. Je ne connais qu'un de ces P.D.G. S'il a soixante-quatre ans, il est d'une remarquable activité intellectuelle et il ne peut sûrement pas être rangé parmi ceux qui «*coûtent cher à la société*». Par ailleurs, M. Attali n'a pas entièrement tort.

397



En Amérique, le pourcentage des autodidactes est sûrement beaucoup plus élevé qu'en France. Si, souvent, les diplômés des grandes universités occupent des postes importants dans l'entreprise, ils n'ont sûrement pas la prépondérance qu'on accorde aux diplômés des Grandes Écoles, en France.